

SAISON 2015-2016
NOTE D'INFORMATION
N° 82
DU 28 JUILLET 2015

Objet : Compétitions Territoriales Seniors et compétitions Jeunes.

Madame, Monsieur le Président,

Nous vous informons que les dates de début des compétitions Territoriales séniors et des Compétitions Jeunes (territoire et secteur) sont fixées **les 26 et 27 septembre 2015**.

En effet, l'élaboration des calendriers seniors et jeunes a tenu compte des nombreux paramètres suivant :

- Les vacances scolaires ;
- Les Fêtes officielles du calendrier ;
- Les journées sélections ;
- Des dates de replis en cas d'intempéries, notamment ;
- La mise à l'étude d'une date, à la demande d'une majorité de clubs, pour organiser des ½ finales provençales jeunes ;
- Enfin, nous sommes liées aux dates officielles FFR et principalement aux dates limites pour communiquer les équipes qualifiées pour les championnats de France.

La Commission des Épreuves a ainsi considéré que, pour respecter tous ces paramètres, il n'était pas possible de commencer les compétitions après **les 26 et 27 septembre 2015**, au risque de mettre en danger le bon déroulement des championnats.

Bien évidemment, avant de produire cette note, le Comité de Provence s'est attaché l'accord du Secteur pour les compétitions jeunes ainsi que celui de nos amis de Côte d'Azur pour les compétitions territoriales Honneur et Promotion d'honneur.

L'attention est particulièrement appelée à tous les clubs **qu'il ne sera accordé aucun report pour le début des compétitions.**

La Commission des affiliations/Mutations informée, mettra tout en œuvre pour faciliter l'édition de toutes les licences. Si difficultés, il devait y avoir, merci de se rapprocher du Secrétariat Général.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.

Le Secrétaire Général,



Jean-Claude LORA-RUNCO.